



## **PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL Séance du 15 novembre 2024**

### Présents :

Président : Gilles Erb

Nico Angenon, Patrick Beaussart, Bruno Bellet, Pierre Blanchard, Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret, Jean-René Chevalier, Adrien Dodu, Philippe Dumonteil, Bernard Ferrière, Marie Francisco, Michel Gadal, Jean-Luc Guillot, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Patrick Lustremant, Emmanuel Marzin, Christian Palierne, Christophe Porte, Jean-Michel Poulat, Jean-Michel Talba, Renan Thepaut, Robert Vasseur, Miguel Vicens, Maurice Vidal, Isabelle Wegel (27)

### Assistant :

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national  
Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

### Excusés :

Thierry Albertin, Sylvie Avit-Relet, Charles Gaveau, Thibaut Huriez, Stéphane Lebrun, Lenaïck Loyant, Claude Raeckelboom, Sandrine Ralaiarison, Carole Sève, Caroline Turlotte, Marion Vayre (11)

□ □ □

Début de la séance : 18 heures 30

En préambule, Gilles Erb remercie les membres du Conseil fédéral pour leur investissement au cours de ce mandat et félicite les nouveaux Présidents de ligue élus depuis le dernier Conseil fédéral.

### **Point 1 – Informations du Président**

Un rappel des actions mises en place au cours du mandat 2020/2024 et du bilan de ces actions est effectué par Gilles Erb.

### **Point 2 – Informations du DTN**

Jean-Nicolas Barelier commente les très bons résultats des Français lors des championnats d'Europe (Linz – du 15 au 20 octobre 2024) ; la France est la première nation européenne au bilan des médailles.

Il indique ensuite les autres résultats internationaux (WTT champions, top 10 européen jeunes), informe du classement mondial au 12 novembre 2024, en simples, doubles et par équipes, en soulignant l'extraordinaire progression des équipes masculine et féminine les plaçant maintenant à la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> place, respectivement. Il annonce les temps forts à venir au niveau international.

La mise en liste ministérielle pour 2025 est en cours de finalisation.

Les activités de la DTN depuis le dernier Conseil fédéral dans le domaine du développement, de l'accompagnement des territoires, de la formation-emploi sont détaillées.

### **Point 3 – Point sur les assemblées générales**

Des documents vont être envoyés prochainement aux délégués pour l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2024 : ils concernent en particulier les points à l'ordre du jour, le budget prévisionnel, les rapports d'activité des pôles pour permettre une présentation brève lors de l'assemblée, et la liste des délégués.

Par défaut et pour des raisons pratiques, les délégués des ligues et des départements seront supposés être les mêmes pour l'assemblée générale ordinaire et pour l'assemblée générale élective. Mais des délégués différents peuvent toujours être désignés. Le principe du non-cumul de la représentation est rappelé (par exemples délégué ligue et délégué comité ou président de club et délégué comité).

### **Point 4 – Certification médicale**

Une réunion de la commission médicale s'est déroulée le 30 septembre 2024, en présence des médecins des ligues, pour envisager une évolution du règlement médical concernant la prise de licence. Le compte-rendu de cette réunion a été diffusé aux membres du Conseil fédéral avec l'ordre du jour.

En raison de l'absence excusée de Caroline Turlotte, médecin fédéral national, Françoise Lapicque présente au Conseil fédéral les modifications préconisées par la commission médicale (applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2025) :

- Pour les personnes mineures à la date de prise de la licence : attestation qui certifie avoir répondu « non » à toutes les questions de l'auto-questionnaire santé pour mineur ou certificat médical si réponse « oui » à une des questions de l'auto-questionnaire pour mineur ;
- Pour les personnes majeures de moins de 40 ans à la date de prise de la licence : attestation qui certifie avoir répondu « non » à toutes les questions d'un nouvel l'auto-questionnaire santé pour majeur ou certificat médical si réponse « oui » à une des questions de l'auto-questionnaire pour majeur ;
- Pour les personnes de plus de 40 ans à la date de prise de la licence :
  - = Certificat médical obligatoire à la première prise de licence ;

- = Attestation qui certifie avoir répondu « non » à toutes les questions du nouvel auto-questionnaire pour majeur ou certificat médical si réponse « oui » à une des questions de l'auto-questionnaire pour majeur lorsqu'il n'y a pas de changement de catégorie vétérans ;
- = Certificat médical à chaque changement de catégorie vétérans (soit par intervalle de 5 ans).

A terme, la commission médicale souhaite créer un parcours de santé afin de délivrer une attestation pour la saison, en reprenant les recommandations médicales.

Les modifications des règles de la certification médicale ont un impact non négligeable sur le SI (Spid), qu'il conviendra d'intégrer dans la feuille de route SI 2025.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les propositions du médecin fédéral national sur l'évolution de la réglementation médicale relative au certificat médical (27 votants).

**Point 5 – Informations générales**

Françoise Lapicque communique des informations sur les statistiques de la Fédération :

- le nombre de clubs se stabilise ;
- au 31 octobre 2024, le nombre de licences annuelles atteint déjà le nombre total de licences de la saison 2023/2024, cette atteinte étant également obtenue par la moitié des clubs ; par rapport au 30 octobre 2023, la hausse est de 46 % pour les licences loisirs et de 11 % pour les licences compétition (+ dirigeant).

Cette augmentation s'accompagne de celle de l'activité compétitive, comme le montre le nombre d'inscrits au 1<sup>er</sup> tour du critérium fédéral 2024/2025 (24 652) qui dépasse le nombre total de participants au critérium fédéral en 2023/2024 (23 755), sachant qu'au cours d'une saison il y a généralement une augmentation d'environ 4 000 inscrits par rapport au premier tour.

Les nouvelles dispositions concernant les paris en ligne sont présentées. Manon Corre sera indiquée comme référente pour la Fédération auprès de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ).

Fin de la séance à 20 heures 20.

---

## **Séance du 16 novembre 2024**

### Présents :

Président : Gilles Erb

Nico Angenon, Patrick Beaussart, Bruno Bellet, Pierre Blanchard, Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret, Jean-René Chevalier, Adrien Dodu, Philippe Dumonteil, Bernard Ferrière, Marie Francisco, Michel Gadal, Jean-Luc Guillot, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Patrick Lustremant, Emmanuel Marzin, Christian Palierne, Christophe Porte, Jean-Michel Poulat, Jean-Michel Talba, Renan Thepaut, Robert Vasseur, Miguel Vicens, Maurice Vidal, Isabelle Wegel (27)

### Assistant :

Magali Andrier, Directrice générale  
Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national  
Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

### Excusés :

Thierry Albertin, Sylvie Avit-Relet, Charles Gaveau, Thibaut Huriez, Stéphane Lebrun, Lenaïck Loyant, Claude Raeckelboom, Sandrine Ralaiarison, Carole Sève, Caroline Turlotte, Marion Vayre (11)

□□□

Début de la séance : 9 heures

### **Point 6 – Point sur les ressources humaines du siège**

Nicolas Dennielou est arrivé le 8 octobre 2024 ; il assure le secrétariat du Président, du DTN et de la Directrice générale. Clémence Girardot est confirmée sur le poste de comptabilité à mi-temps, et passera à temps plein le 1<sup>er</sup> mars prochain.

Un responsable financier va arriver au siège en janvier.

Trois départs en retraite sont connus : Odile Perrier, Nadine Ret et Marie Paule Montagut.

### **Point 7 – Point sur le système d'information**

Jean-Michel Poulat présente une synthèse des anomalies traitées sur le logiciel SPID V2 depuis sa mise en service ; 750 sollicitations ont été traitées depuis la mise en production de Spid V2 en juillet 2021 dont 670 anomalies, et il en reste environ 80 à 90 à traiter.

Il fait ensuite un bilan de l'olympiade sur les dossiers liés à l'informatique : dossiers traités, projets en cours, projets à venir.

Il rappelle enfin les modalités de fonctionnement et les différentes instances intervenantes (salariés fédéraux, comités de pilotage, prestataires, partenaires, bureau exécutif, conseil fédéral).

## **Point 8 – Plan et catalogue de formation 2025**

Isabelle Wegel présente le plan de formation 2025. Le catalogue 2025 regroupera l'ensemble de l'offre nationale de formation.

L'offre de formation comporte plusieurs domaines :

- Formation d'arbitres et de formateurs d'arbitres ;
- Formation des dirigeants (budget prévisionnel, demandes de subventions, contrat de travail, spid, ...) ;
- Accompagnement des nouveaux élus (responsabilité, le « métier » d'élu, être dirigeant employeur, comptabilité) ;
- Formation professionnelle (conseillers en développement, CQP) ;
- Formation continue des entraîneurs et animateurs ;
- Formation de formateurs.

Il s'agit d'une offre de formation prévisionnelle qui est amenée à évoluer au cours de l'année 2025.

### Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent à l'unanimité le plan de formation 2025 (27 votants).

## **Point 9 – Budget prévisionnel 2025**

Le budget prévisionnel 2025 est présenté par Adrien Dodu.

Chaque vice-président en charge d'un pôle a d'abord chiffré les produits et le coût des actions envisagées. Un entretien avec l'ensemble des directeurs de pôles a ensuite été effectué. Puis le budget prévisionnel a été élaboré en équilibre pour un total de 9 146 k€ contre 7 873 k€ en 2024.

(Chiffres en euros)	PRODUITS		CHARGES	
	BP 2024	BP 2025	BP 2024	BP 2025
<b>Pôle institutionnel</b>	3 252 979	3 683 257	371 500	379 200
<b>Siège</b>	285 000	303 000	2 559 020	2 972 887
<b>Pôle haut-niveau</b>	1 463 510	1 468 000	2 647 677	2 641 500
<b>Pôle compétitions</b>	1 031 900	1 574 000	482 900	951 400
<b>Pôle emploi-formation</b>	129 408	153 400	154 200	157 550
<b>Pôle marketing – communication</b>	787 000	1 300 590	588 000	851 810
<b>Pôle développement</b>	695 200	493 200	464 000	593 000
<b>Pôle accompagnement des territoires et modernisation</b>	227 800	170 000	605 500	598 500
<b>TOTAL</b>	<b>7 872 797</b>	<b>9 145 847</b>	<b>7 872 797</b>	<b>9 145 847</b>

De nouvelles ressources ou des ressources en augmentation ont été identifiées :

- Recettes licences (+ 477 k€) ;
- Championnat de France seniors (+ 155 k€) ;
- WTT (300 k€) ;
- Echange de marchandises avec Gerflor (121 k€) ;
- Contrat de partenariat en cours de finalisation (+ 400 k€) ;
- Tournoi des célébrités (40 k€).

Des charges prévisionnelles sont en hausse et d'autres charges nouvelles ont été intégrées :

- Masse salariale (+ 280 k€) ;
- Primes aux équipes de France (+ 40 k€) ;
- Championnat de France seniors (+ 140 k€) ;
- WTT (300 k€) ;
- Echange de marchandises avec Gerflor (121 k€) ;
- Partenariat et aide aux clubs (+ 175 k€) ;
- Tournoi des célébrités (60 k€).

Les tarifs des licences 2025/2026 restent inchangés compte tenu du contexte budgétaire, de l'augmentation prévisionnelle du nombre de licenciés et des partenariats en cours de négociation.

Adrien Dodu, Jean-Nicolas Barelier, Magali Andrier et Gilles Erb répondent ensuite aux questions et d'Anne Boileau-Demaret, Sophie Bodin, Jean-Luc Guillot.

Puis Emmanuel Marzin et Gilles Erb répondent aux remarques de Pierre Blanchard.

Une ligne supplémentaire intégrant l'organisation d'un Congrès fédéral sera ajoutée au projet de budget prévisionnel. Adrien Dodu fera parvenir un nouveau document aux membres du Conseil fédéral en conservant le montant total de 9 146 k€.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent le budget prévisionnel 2025 (27 votants – 22 oui – 5 abstentions).

**Point 10 – Observatoire des pratiques**

Maurice Vidal remercie les bénévoles et les salariés qui ont travaillé sur ce dossier et rappelle les objectifs et les missions de l'observatoire des pratiques créé en début de mandat.

Les travaux du groupe ont porté sur plusieurs thèmes.

Le premier thème est le recensement et la valorisation des pratiques pongistes et des initiatives des clubs, comités, ligues.

Le deuxième thème est une information des études et/ou enquêtes de la DTN, des différentes commissions fédérales et des universités sur l'évolution des pratiques ; ce thème a été peu traité.

Le troisième thème est l'animation et la diffusion sur une plateforme numérique d'un annuaire des pratiques et des travaux recensés par l'observatoire pour partager et impulser des pratiques et actions innovantes.

Les attentes de la cellule de pilotage des indicateurs et de la DTN sont ensuite précisées.

Fin du Conseil fédéral : 10 heures 50

Françoise LAPICQUE  
Secrétaire général

Gilles ERB  
Président